



**Amélie OBERT**

**Peggy CAMUS**

**Logan HAUTOT**

NOTAIRES ASSOCIES

Successeurs de la S.C.P. dénommée "Jean-François MANTEL et Christine ROUSSELIN-DISARBOIS"  
2, Rue Mme Legrand-Baudu - B.P. 98  
76220 GOURNAY-EN-BRAY

Site annexe : 10 place du Marché aux Etoupes  
76780 ARGUEIL

*pour nous joindre : 02.35.90.00.08*

[amelie.obert@notaires.fr](mailto:amelie.obert@notaires.fr) [peggy.camus@notaires.fr](mailto:peggy.camus@notaires.fr) [logan.hautot@notaires.fr](mailto:logan.hautot@notaires.fr)

## **LISTE DES ELEMENTS A FOURNIR POUR LA MISE EN VENTE D'UN BIEN OU LA PREPARATION D'UNE PROMESSE DE VENTE**

### **Pour les vendeurs et acquéreurs :**

- justificatif de votre identité (carte d'identité ou passeport),
- sur papier libre, nous indiquer votre numéro téléphone, adresse, adresse mail, profession, des vendeurs et acquéreurs, situation familiale (célibataire, pacsé(e), marié(e), divorcé(e), veuf(ve))
- copie du livret de famille,
- copie de votre contrat de mariage (sauf s'il s'agit d'un acte de l'étude),

### **Pour le vendeur uniquement :**

- titre de propriété (sauf s'il s'agit d'un acte de l'étude),
- les diagnostics immobiliers valides (pour l'habitation) :
  - \*amiante (sauf si le permis de construire a été délivré après le 01/07/1997)
  - \*plomb (si la maison a été construite avant le 01/01/1949)
  - \*performance énergétique + audit énergétique si le bien est classé en F ou G,
  - \*gaz (si le bien comporte une installation individuelle de gaz)
  - \*électricité (si le bien comporte une installation individuelle d'électricité)
  - \*assainissement (si non raccordé au tout à l'égout et dans certaines communes où le contrôle est obligatoire même si tout à l'égout)
- attestation d'assurance-incendie
- si contrat location de citerne gaz, copie du contrat de location et d'entretien éventuel
- dernier avis de taxes foncières du bien vendu
- si construction de moins de 10 ans ou travaux importants de moins de 10 ans :
  - \*permis de construire ou autorisation d'urbanisme
  - \*déclaration d'achèvement des travaux
  - \*certificat de conformité ou déclaration constatant l'achèvement et la conformité des travaux
  - \*attestation d'assurance dommages-ouvrages et quittance du paiement des primes
  - \*à défaut d'assurance dommages-ouvrages : liste des artisans ayant réalisé les travaux sur le bien vendu avec leur attestation d'assurance responsabilité décennale
  - \*procès-verbal de réception de travaux
- liste du mobilier vendu avec le bien, s'il y en a, et son évaluation
- prix de vente